RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00059
Numéro SIREN : 809 253 792
Nom ou dénomination : ABL MENUISERIE ET PARQUETS

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 3063

expertise & audit

SARL ABL MENUISERIE ET PARQUETS

Au capital de 4.000 €

Siège social : La Lande Neuve

79350 CLESSE

--*-*

RCS NIORT : 809.253.792

--*-*

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA

SARL ABL MENUISERIE ET PARQUETS

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège social

Bureaux de Thouars

Bureaux de Pouzauges

Bureaux de Niort

www.sorec.fr

CRCC
COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POITIERS

Sorec

Monsieur,

En notre qualité de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-42 du Code de Commerce par décision des associés en date du 28 juin 2021, nous avons établi le présent rapport, afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, établis par le cabinet DUO SOLUTIONS, font apparaître :

1- L'exploitation

- Un chiffre d'affaires en augmentation comparativement aux derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 à 660.341 €.
- L'excédent brut d'exploitation ressort à 9.005 € en 2020 contre -5.684 € en 2019.
- Le bénéfice net comptable ressort à 1.825 € contre -663 € au 31 décembre 2019.

.../...

2- Le patrimoine de la société

Les différents éléments d'actif sont les suivants :

- Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels.
- Les immobilisations corporelles correspondent à de l'installation d'agencement, du matériel de transport et du matériel de bureau pour une valeur nette comptable de 46.580 €.
- Les immobilisations financières sont composées de 100 % des titres détenus dans la société CREAVENIR PAYSAGE pour 4.000 €, de parts sociales souscrites auprès de la coopérative d'achat ACEM79 pour 8.900 € et de parts sociales CREDIT MUTUEL pour 15 €.
- Le montant du stock de matières premières s'élève à 45.638 €, il est complété par des travaux en cours pour 118.713 €.
- Les créances clients représentent 52.514 € et les autres créances 22.062 €.
- La société détient une trésorerie de 12.417 € au 31 décembre 2020.
- Les charges constatées d'avance sont d'un montant de 403 €.

Les dettes de la société se décomposent ainsi :

- Les emprunts, d'un montant de 15.394 € au 31 décembre 2020, ont été remboursés pour 8.778 € sur l'exercice. Un nouvel emprunt a été souscrit sur l'exercice pour 5.195 €. Aucune garantie n'a été accordée sur ces emprunts.
- Des comptes courants sont présents pour un total de 63.068 €.
- Des avances et acomptes ont été reçus sur des commandes en cours pour 65.539 €.
- Des dettes fournisseurs apparaissent au passif du bilan pour 53.418 €, elles sont complétées par des dettes fiscales et sociales de 54.376 € et des autres dettes.

Evolution depuis la date de clôture du dernier bilan :

La société nous a présenté la progression de son chiffre d'affaires sur le nouvel exercice, soit de janvier à mai 2021. Nous avons pu constater sur cette période, au cumulé, une progression du chiffre d'affaires (+ 115.140 €, soit + 44 %) par rapport à l'exercice précédent.

Un PGE de 70.000 € a été souscrit sur le nouvel exercice.

.../...

Sorec

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à rechercher les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation ;

- à nous entretenir avec les dirigeants sur leurs perspectives et l'évolution de leur activité, ainsi que sur les outils mis en place ;

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;

- à nous assurer que les derniers comptes sociaux étaient arrêtés avec l'aide d'un expert-comptable dans le cadre d'une mission de présentation attestant les comptes et que ces comptes étaient approuvés par décision annuelle des associés en date du 30 juin 2021. Le résultat de 1.825 € a été affecté en totalité en « autres réserves » ;

- à nous assurer que la valeur nette comptable des éléments incorporels était cohérente avec les capacités de l'entreprise à générer de la trésorerie ;

- à nous assurer que les tableaux d'amortissement des immobilisations étaient en accord avec la comptabilité et que les taux appliqués étaient cohérents eu égard aux éléments immobilisés concernés. Les dirigeants nous ont indiqué que les éléments immobilisés du bilan sont bien la propriété de l'entreprise et dans un état de fonctionnement normal.

.../...

Sorec

- à nous assurer auprès des dirigeants que des événements postérieurs, des litiges ou des distributions de dividendes ne venaient pas remettre en cause le montant des capitaux propres du dernier bilan clos.

- à rechercher l'existence d'avantages particuliers éventuels, s'ils existent. Il n'existe, à notre connaissance, aucune stipulation d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Les capitaux propres au 31 décembre 2020 s'élèvent à 59.541 € pour un capital social de 4.000 €.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et nous vous précisons qu'aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Fait à BRESSUIRE, le 30 juin 2021.
En 4 exemplaires, dont 1 pour le Greffe.

Pour SOREC AUDIT
Bruno FREULON
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Poitiers

SOREC AUDIT
SARL au capital de 50.000 €
Commissariat aux Comptes
146, bd de Poitiers - BP 80086
79302 BRESSUIRE CEDEX- Tél. 05 49 74 04 66
sorec.audit@sorec.fr